

Pierre-Yves Laffont (dir.)

## L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle

Alpara

---

# Panissières

Clément Mottin et Pierre-Yves Laffont

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2943  
Éditeur : Alpara  
Lieu d'édition : Alpara  
Année d'édition : 2011  
Date de mise en ligne : 24 mars 2017  
Collection : DARA  
ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

MOTTIN, Clément ; LAFFONT, Pierre-Yves. *Panissières* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 26 avril 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2943>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2943.

---

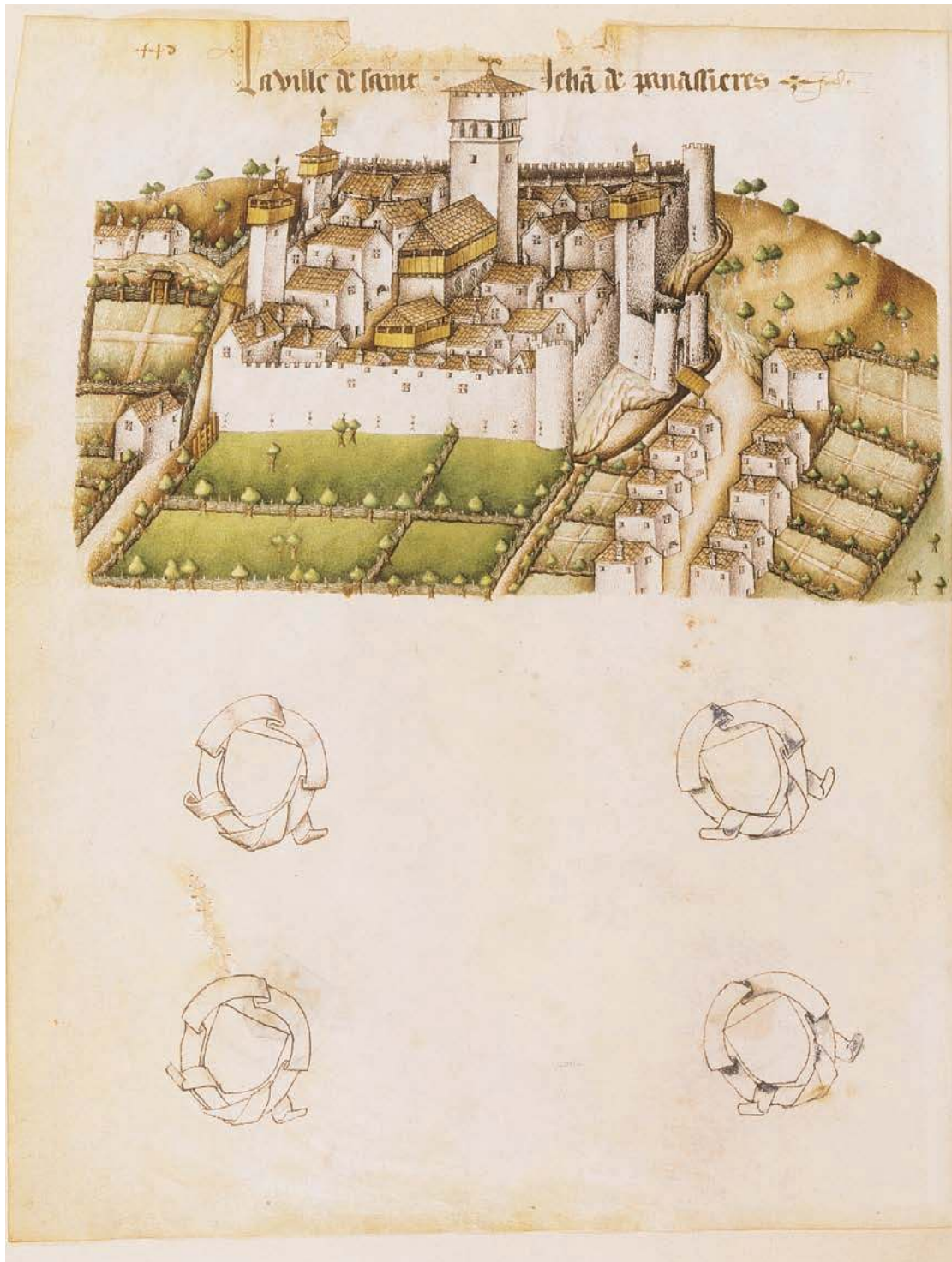


Fig. 107 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 448) : la ville de Saint Jehan de Panassieres.

448

**La ville de Saint Jehan de Panassieres**

Département : Loire ; canton : Feurs ; commune : Panissières

**L'apport des sources écrites**

Aucune découverte archéologique significative n'est signalée à Panissières (Lavendhomme, 1997). L'église Saint-Jean *in Exartopetro* est mentionnée pour la première fois dans une charte de 919 (Cartulaire de Savigny, n° 6). Le territoire *d'Exartopetro* correspond à une vicairie attestée par ailleurs (Cartulaire de Savigny, n° 524) et dont le centre éponyme était sans doute Essertines-en-Donzy. Par la suite, un second texte, peut-être du début du XI<sup>e</sup> siècle (mais cela est douteux...), indique que pour protéger l'abbaye de Savigny de ses ennemis, l'abbé Hugues a fait construire un château dans la paroisse de Saint-Martin *de Periculis* (Montrottier, Rhône). De ce château dépendent 12 églises paroissiales dont celle de *Sancti Johannis de Exarpetra* (Cartulaire de Savigny, n° 430). L'église Saint-Jean (en réalité Saint-Jean-Baptiste) de Panissières est donc dès le X<sup>e</sup> siècle une dépendance de l'abbaye de Savigny<sup>1</sup>. Elle figure ensuite au XI<sup>e</sup> siècle dans la *Pancharte du droit de cire et d'encens dû à l'Église de Lyon* (Cartulaire de Savigny, t. 2, p. 1057) sous l'appellation cette fois de *Sancto Joanne Panicies*. En 1127, est attestée la *villa* de Saint-Jean, sans doute encore avec le sens carolingien de territoire (Cartulaire de Savigny, n° 916) et, en 1128, une charte nous apprend que les droits paroissiaux de l'église Saint-Jean s'étendent jusqu'à Noailly, actuelle commune de Violay (Cartulaire de Savigny, n° 917). La mention de l'église Saint-Jean dès le tout début du X<sup>e</sup> siècle, son vocable – saint Jean-Baptiste – ainsi que l'extension géographique des droits paroissiaux de celle-ci laissent supposer que nous sommes peut-être à Panissières en présence d'une église baptismale du très haut Moyen Âge. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sont mentionnées la *villa* et la *parrochia Sancti Johannis de Paniceres* (Chartes du Forez, nos 1544, 1545) ; le terme « *villa* » étant à interpréter cette fois dans le sens d'habitat groupé, de village. Parallèlement, émerge alors des textes un lignage dit « de Saint-Jean » voire « de Saint-Jean-de-Panissières » (Perroy, 1977, t. II, p. 753 sq), possessionné à Panissières et dans ses environs et peut-être aussi, à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Jean-la-Vêtre, loin du Lyonnais, sur les confins de l'Auvergne. Il pourrait descendre d'un Étienne, viguier de Saint-Jean-de-Panissières pour l'abbaye de Savigny, attesté dans les années 1120 lors d'un conflit avec le prieur de Montrottier qui le contraint à renoncer à ses usurpations à Saint-Jean et dans les environs. À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ce lignage cède peu à peu ses droits sur Panissières. Au profit de l'abbaye de Savigny tout d'abord : ainsi, en 1283, Hugues de Saint-Jean, damoiseau, vend au prieur de Montrottier des rentes sur deux courtils de la paroisse de Panissières. Mais aussi, et surtout, au profit des comtes de Forez qui, dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, entreprennent par des transactions successives de s'installer à Panissières. Ainsi en 1308, Girine de Saint-Jean, fille de feu Guillaume de Saint-Jean-de-Panissières, et son frère Jean, moine d'Ainay, échangent avec le comte de Forez, Jean, leur village et leur censive de Panissières contre d'autres rentes au même lieu. En 1310, le même Jean de Saint-Jean vend au comte, pour trente livres viennoises, la moitié par indivis de diverses maisons de Panissières (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 2170). En tout cas, après les années 1310, ce lignage ne possède plus rien ou presque à Panissières, où dominant dès lors les moines de Savigny, par l'intermédiaire de leur prieuré de Montrottier, et les comtes de Forez.

Il est probable que l'arrivée des comtes de Forez à Panissières a, dans une certaine mesure, dynamisé la bourgade, même si le site est malaisément accessible au Moyen Âge, car loin de toute route importante. Ainsi en 1391, les

1 - Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église ne dépend pas directement de l'abbaye de Savigny, mais du prieuré de Montrottier, lui-même possession de Savigny (*ecclesia Sancti Johannis [de Paniceres] patro prior de Montrotier*, Chartes du Forez, n° 901).



Fig. 108 - Vue aérienne du site dans les années 1990.

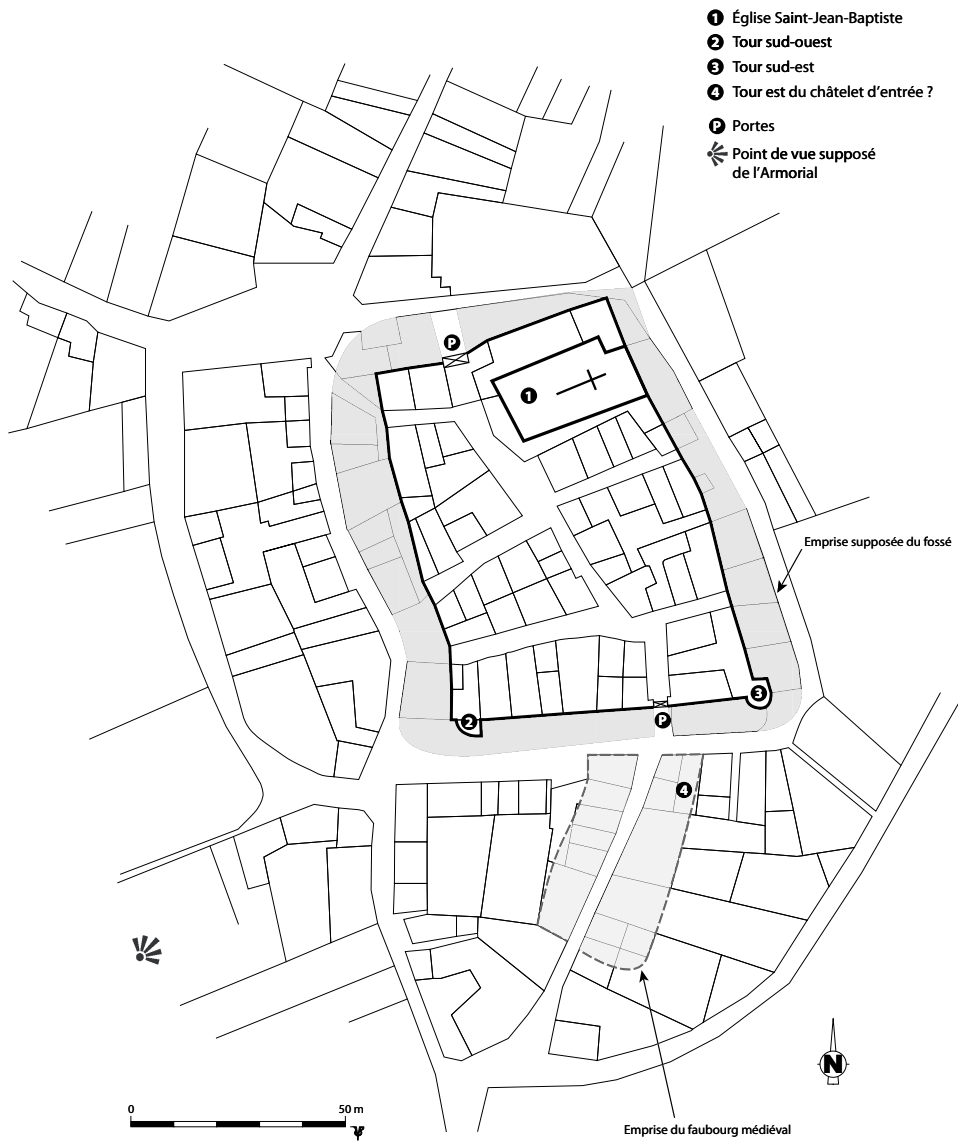


Fig. 109 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.



habitants du lieu obtiennent du comte la concession d'un marché (Fournial, 1967). Cependant, malgré le développement du lieu, Panissières n'est ni le centre d'une châtellenie comtale, ni le centre d'une prévôté ; la paroisse et son bourg relevant au contraire de la châtellenie de Donzy (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 7901).

Les sources écrites ne permettent pas de dater la fortification du village, toutefois il est vraisemblable que celle-ci a lieu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du siècle suivant, Panissières prenant alors seulement l'aspect qui est le sien sur la vignette de l'Armorial. En effet, il semble peu probable que ce site de moyenne importance ait possédé d'importantes fortifications avant les troubles de la fin du Moyen Âge.

### La description de l'Armorial

Le site est représenté vu en direction de l'est dans un paysage légèrement collinéen. Il paraît possible de distinguer trois grands ensembles structurants : l'église qui domine largement le site avec son clocher-tour, le village et son enceinte rectangulaire flanquée de plusieurs tours et, enfin, un petit faubourg à l'extérieur des murs.

L'église Saint-Jean est sans conteste l'élément principal de la vignette. L'illustrateur de l'Armorial l'a placée au centre du village alors qu'en réalité celle-ci se situait dans l'angle nord-est de l'enceinte. Si une erreur de perspective paraît peu probable, il semble en revanche plus évident de traduire le mauvais emplacement de l'église dans l'Armorial par la volonté claire d'en faire le centre symbolique du lieu. Cet aspect est renforcé par le clocher surdimensionné dont est doté l'église. Celui-ci, qui prend la forme d'une tour carrée, massive et très haute par rapport aux autres bâtiments, est couvert par un toit à faible pente surmonté d'une croix. Le clocher est également percé d'ouvertures plutôt nombreuses et variées. Les plus hautes se situent juste sous la toiture et pourraient évoquer des créneaux. Les secondes sont situées légèrement plus bas sur le clocher. Il s'agit d'arcades à double ou triple baies selon les faces du clocher, reposant sur un cordon. Enfin, sous ces arcades, se situent les dernières ouvertures, petites et rectangulaires, que l'on retrouve là encore sur les deux faces visibles du clocher. La nef de l'église dépasse en hauteur la plupart des autres bâtiments de la ville. Le sommet des murs gouttereaux apparaît muni d'un puissant hourd qui semble faire tout le tour de l'édifice. Le mur gouttereau sud apparaît percé de trois ouvertures, peut-être pourvues de vitraux. Juste devant l'église, c'est-à-dire à l'ouest, l'illustrateur a représenté un bâtiment plus massif que les autres et également muni d'un hourd. S'il apparaît plus petit que l'église par ses dimensions, il est néanmoins évident qu'il s'agit là d'un bâtiment d'une certaine importance, résidence seigneuriale ou logis prioral.

Ces deux monuments se trouvent donc dans la vignette au centre d'un ensemble villageois. Celui-ci est lui-même entouré d'une enceinte qui apparaît très clairement rectangulaire. Cette muraille, ponctuellement doublée d'un fossé (au sud notamment), est crénelée et flanquée de plusieurs tours aux formes différentes. Les angles de la façade méridionale sont flanqués chacun d'une tour circulaire couverte d'une plateforme crénelée. L'Armorial représente également trois autres tours qui sont cette fois quadrangulaires. La plus simple à décrire est sans aucun doute celle se situant sur la face méridionale de l'enceinte. Elle est plus élevée que les deux tours circulaires, mais moins que le clocher de l'église. Elle est surmontée par un hourd et couverte d'un toit à faible pente. Une ouverture rectangulaire se situe juste sous le hourd, sur la face sud. Cette haute tour portière protège l'entrée sud du bourg, accès principal au lieu. Elle est incluse dans un système défensif relativement complexe, constitué d'un pont-levis et d'une barbacane faisant châtelet. Au nord, l'accès est lui aussi défendu par une tour-porte quadrangulaire et un pont-levis. Une dernière tour rectangulaire, également pourvue d'un hourd, flanque cette même face nord de l'enceinte. Si E. De Boos (De Boos, 1998) en fait la tour de défense de l'angle nord-est, il est intéressant de noter toutefois que Guillaume Revel ne l'a clairement pas représentée sur cet angle mais bien sur la courtine elle-même. Il faut noter la présence de nombreuses ouvertures de tir en partie basse des courtines de l'enceinte villageoise. Elles semblent représenter des archères modifiées en leur centre afin de pouvoir accueillir le canon d'une arme à feu. À l'intérieur de l'enceinte, l'illustrateur de l'Armorial a figuré environ 25 maisons, de tailles diverses mais d'architecture quasiment identique. Toutefois, outre la construction à hourds sans doute seigneuriale évoquée ci-dessus, deux bâtiments se distinguent des autres par leur représentation : plus grands, ils présentent aussi des ouvertures. On notera encore que le bâti civil intra muros s'appuie largement sur les courtines de l'enceinte : en effet, de nombreuses ouvertures, et notamment des fenêtres à meneau, percent les niveaux supérieurs des remparts, plus particulièrement sur leur face ouest. Ce phénomène est particulièrement spectaculaire dans l'angle nord-ouest où le pignon d'un bâtiment surélève la muraille, faisant même disparaître le crénelage.

À l'extérieur de l'enceinte, la vignette de l'Armorial montre un faubourg, proche de l'entrée sud du bourg, un habitat plus dispersé au nord, ainsi qu'un paysage agraire. Le faubourg s'est développé le long de l'accès principal au bourg fortifié. Il est composé de maisons semblables à celles représentées dans l'enceinte avec, parfois, quelques ouvertures. Guillaume Revel fait figurer onze maisons dans ce faubourg, auxquelles est adossé un parcellaire laniéré typiquement médiéval, délimité par un plessis et une haie d'arbres. L'intérieur des parcelles est lui-même divisé en plusieurs planches. Au nord, près de la seconde entrée de la ville, d'autres maisons ont été représentées, trois au total, mais elles témoignent d'un habitat plus dispersé. Ces maisons sont, là encore, typologiquement identiques aux autres et elles s'adossent, elles aussi, à un parcellaire laniéré délimité par un plessis et une haie d'arbres. Il est intéressant de remarquer que ce type de paysage agraire ne se retrouve que dans une autre vignette, celle de Néronde (p. 154).

Pour terminer, notons l'importance des parcelles en plessis situées contre la face sud de l'enceinte, dont l'aspect et la

couleur pourraient en faire des prairies, par opposition aux autres parcelles qui sont sans doute des terres labourées ou des jardins. Il convient d'ajouter que cette face de l'enceinte semble la moins défendue, puisque seule une tour d'angle circulaire et quelques ouvertures de tir la protègent alors que de nombreuses fenêtres la percent. Cela pourrait notamment s'expliquer par la présence de ces prés, plats et à découvert.

### Les vestiges archéologiques et le parcellaire

Quasiment aucun vestige ancien n'est conservé à Panissières. Le lieu, très largement reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle grâce aux revenus de l'industrie textile (Gardes, Houssel, 1985), a alors entièrement fait « peau neuve ». Une simple prospection permet de se rendre compte que le bourg actuel n'a absolument plus rien de médiéval et qu'aucune trace significative de cette période n'est visible. Cependant, le plan cadastral napoléonien conserve encore parfaitement le parcellaire médiéval et toutes les structures qui composaient le bourg au Moyen Âge y sont parfaitement lisibles (fig. 109).

Ainsi, l'enceinte, qui n'a laissé aucun vestige apparent, est très facilement lisible sur le parcellaire ancien, notamment pour sa face sud, où se trouvait la porte d'entrée principale, dont le cadastre napoléonien nous indique très clairement l'emplacement. Aucune trace de la tour-porte n'apparaît toutefois plus aujourd'hui<sup>1</sup>. La courtine méridionale est parfaitement lisible sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, là encore, aucun vestige n'est apparent : seul le tracé des maisons bâties autour de la place du Peuple, ayant méthodiquement repris celui de l'enceinte médiévale, nous permet de clairement percevoir celle-ci. Les deux tours d'angle circulaires représentées sur l'Armorial apparaissent aussi toutes les deux très nettement sur le cadastre ancien, mais il n'en subsiste plus aucun vestige. Les faces ouest et est de l'enceinte villageoise sont également très lisibles sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, le tracé de la courtine est moins aisément repérable sur la face nord où, semble-t-il, le parcellaire a évolué entre le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, les grandes lignes de l'ensemble se perçoivent encore. On peut ainsi très clairement situer l'entrée nord du bourg qui est figurée sur la vignette de l'Armorial. Deux autres accès au bourg semblent identifiables sur le plan cadastral à l'est et à l'ouest. Toutefois, l'absence de mention écrite les concernant, de vestige visible ainsi que leur non représentation sur l'Armorial, laissent sceptiques sur leur existence au Moyen Âge. De même, si l'Armorial ne montre clairement un fossé que sur la face méridionale de l'enceinte, le plan parcellaire laisse lui supposer que tout le site en était entouré.

À l'intérieur de l'enceinte, l'église Saint-Jean-Baptiste occupe un large espace dans l'angle nord-est. Mais, là encore, aucun vestige médiéval... l'église a été reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle (Gardes, Houssel, 1985) et orientée nord-sud comme cela était alors courant. Seuls deux arcs, semblant appartenir à l'église médiévale, pourraient encore marquer son ancien emplacement. Néanmoins, le cadastre napoléonien, toujours très précieux, permet d'identifier un édifice massif, comme celui représenté par Guillaume Revel, d'un plan assez simple. Un bâtiment plus imposant que les autres se dessine dans le parcellaire napoléonien à l'ouest de l'église ; il correspond peut-être à la résidence seigneuriale à l'heure visible sur l'Armorial. Toutefois, faute de vestiges, il est difficile d'en dire plus. Le bourg apparaît structuré par un réseau de rues relativement bien ordonnées : la rue principale que l'on aperçoit sur la vignette du XV<sup>e</sup> siècle apparaît très clairement sur le cadastre et relie entre elles les deux portes sud et nord, en une quasi ligne droite découpant la ville en deux. Un réseau de rues transversales dessert les différents quartiers. Le relatif ordonnancement de la voirie et de la trame villageoise peut laisser supposer une implication seigneuriale dans la mise en valeur du bourg.

À l'extérieur de l'enceinte, l'Armorial montre un faubourg d'une dizaine de maisons alignées autour de la route principale. Celui-ci est parfaitement lisible sur le cadastre napoléonien mais il ne semble pas, contrairement à ce qu'affirme E. De Boos dans sa notice sur Panissières (De Boos, 1998), reprendre l'emplacement de l'actuelle place du Peuple. Plusieurs arguments peuvent être avancés. Tout d'abord, le dessin de l'Armorial représente des maisons décalées par rapport à l'enceinte, certaines possédant même des parcelles cultivables que l'on retrouve sur le cadastre, alors que la place du Peuple est clairement accolée à la courtine sur le cadastre napoléonien. De plus, la position supposée du châtelet sur le cadastre est bien en avant par rapport à la place du Peuple, ce qui imposerait à la route sortant de la ville un brusque retour en arrière pour emprunter cette direction. Le dessin ne le montre pas. Enfin, la vignette décrit très bien des maisons agglomérées autour de la route principale menant à la ville. Or, le relief très accentué de Panissières, sur un axe est-ouest, ne semble pas faire de la place du Peuple un axe de communication très praticable au Moyen Âge. En revanche, le prolongement de la rue principale de Panissières, au sud dans l'axe de la porte ancienne et perpendiculairement à la place du Peuple, correspond assurément au faubourg médiéval.

1 - Sur l'Armorial, il est très clair qu'un système défensif conséquent, s'apparentant à un châtelet, protégeait cette porte. Le parcellaire napoléonien montre encore la trace d'une petite tour circulaire prise dans un ensemble de parcelles bâties immédiatement au sud-est de la place du Peuple, à l'entrée du faubourg sud en venant de la ville et en regard immédiat de la porte. De cette tourelle, il ne reste aujourd'hui qu'un arrondi de maçonnerie pris dans une habitation plus tardive. Il serait tentant de voir là la trace d'une des deux petites tours du châtelet d'entrée figurant sur la vignette de l'Armorial. Toutefois, la tourelle conservée apparaît quand même assez éloignée de l'enceinte ; de plus, elle est située au-delà du fossé, ce qui ne correspond pas à la représentation du XV<sup>e</sup> siècle.

Panissières est une bourgade très secondaire dans le comté de Forez au Moyen Âge, comme en témoigne sa tardive prise de possession par les comtes au XIV<sup>e</sup> siècle, qui n'y établiront jamais de château *stricto sensu* (la légende médiévale de la vignette n'y fait pas référence d'ailleurs). Ce modeste habitat ecclésial semble être né autour d'une possession de l'abbaye de Savigny, très tôt mentionnée dans les sources écrites. L'histoire de Panissières reste toutefois confuse et mal connue, en raison d'un cruel manque de sources. Il est probable que l'essor du lieu se soit accéléré après la prise de possession par les comtes de Forez et la fortification a dû intervenir dans les périodes instables de la fin du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup>, comme pour nombre d'autres sites, mais là encore, aucune source certaine ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse. Enfin, même s'il ne subsiste quasiment aucun vestige médiéval à Panissières, l'analyse du parcellaire ancien montre la grande fidélité de la vignette de l'Armorial, aussi bien dans la structuration d'ensemble du site autour de l'église Saint-Jean-Baptiste que pour des détails plus ténus comme la position des tours et des portes.

**Clément Mottin, Pierre-Yves Laffont**